VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

MON FILS FUME DES JOINTS

Par Profil supprimé Postée le 27/06/2012 10:31

Mon fils de presque 18 ans (dans un mois) s'est mis depuis plusieurs mois à fumer des joints. D'abord avec des copains à l'occasion il arrive maintenant à fumer seul dans sa chambre. C'est un garçon calme, gentil et attentionné avec qui on peut dialoguer. A nos questions il nous l'a avoué mais depuis quelques jours nous avons l'impression qu'il change. D'abord l'impression qu'il est passé à une plus grande fréquence (il a fini par le confirmer) et hier soir il a été agressif en nous répondant et est sorti en claquant la porte ce qui, en 18 ans, il n'a jamais fait! Je ne le reconnais plus.
Nous avons essayé de lui parler, il écoute, il dialogue mais nous dit de ne pas nous inquiéter qu'il "contrôle" qu'il n'est pas accro mais que ça lui fait du bien! En novembre dernier sa petite amie avec qui il était depuis presque 3 ans l'a quitté et il l'a très mal vécu. Il a rencontré une autre jeune fille mais ça n'a pas marché. Il a beaucoup souffert de ces deux ruptures et j'ai l'impression que la dégringolade date de ce moment. Il n'est pas en décrochage scolaire il a réussi sans aucun problème son année et entre en terminale. Il nous a par contre expliqué avoir peur d'entrer dans le monde des adultes et avoir envie de "reculer" ce moment. Il n'a aucune idée de ce qu'il veut faire plus tard, il dit avoir envie de partir, de "vivre autre chose".
Il ne reçoit pas d'argent de poche fixe mais nous lui donnons ce qu'il a besoin quand il a besoin et il n'a jamais abusé. Mais sa consommation ne va-t-elle pas créer un plus grand besoin et alors que se passera-t-il? Déjà depuis quelques jours j'ai l'impression qu'il me demande "un peu d'argent" plus souvent. Pas de grosse somme non, 5€ par ci 3 ou 4€ par là. Rien de catastrophique mais pas dans ses habitudes de demander très souvent. Il m'a juste dit qu'il avait 18 ans et que c'était normal à son age d'avoir besoin d'un peu d'argent. OK je comprends bien sur mais les circonstances me font me poser des questions. Nous partons en Grèce en vacances la semaine prochaine et nous lui avons dit que la bas c'est beaucoup plus stricte, pris avec un joint c'est la prison, sans parler des douanes que nous devons passer. Il a répondu ce mots : "mais enfin! je sais encore passer des vacances en famille sans fumer quand même! je ne suis pas accro à ce point! n'importe quoi!" Et il fait le révolté et celui qui ne comprend pas notre réaction. Je n'arrive plus à avoir confiance. Son père et moi sommes très inquiets, il ne veut rien entendre et ne comprend pas notre inquiétude. Son mouvement d'humeur hier inhabituel nous étonne et nous fait encore plus peur. Que lui dire? Que trouver comme mot pour le faire réagir? Nous avons besoin d'aide. Merci d'avance!

Mise en ligne le 28/06/2012

Bonjour,

Votre mari et vous avez appris que votre fils fumait du cannabis. Nous pouvons imaginer que cette nouvelle vous a déstabilisée.

Le cannabis est une drogue procurant principalement des sensations de bien-être, de détente, et dont l'usage est communément répandu (prix attractif). Ce produit n'entraine pas de dépendance physique mais peut sur le long terme entrainer une dépendance psychologique, c'est-à-dire la nécessité d'en consommer afin de ressentir ses effets apaisants.

Il semble nécessaire d'être dans le dialogue et l'échange avec votre fils sans forcément aborder la question du cannabis. En effet, cela peut vous braquer tous les trois sans faire avancer le problème.

Après l'avoir informé des risques juridiques et sanitaires liés à cette consommation, et surtout de votre positionnement par rapport à ce produit, nous vous conseillons de faire attention à ce que cela ne vienne pas parasiter votre relation.

Bientôt majeur, votre fils semble avoir envie de s'émanciper, d'où peut être le « claquage de porte », « l'envie de partir », de découvrir autre chose…

Votre fils est en train de grandir. Il est important de donner votre point de vue sur certains aspects, comme pour la prise de drogue, les relations amoureuses, les projets professionnels… afin de l'aider à se positionner. Mais cela ne veut pas dire avoir un contrôle dessus. C'est à lui de faire ses choix.

Vous pouvez l'accompagner vers ce qu'il souhaite, l'écouter par rapport à ce qu'il amène, ce qui ne veut pas dire forcément être d'accord. Mais cela permet à chacun de donner ses propres limites : les siennes et surtout les vôtres. Par exemple : le fait qu'il fume dans sa chambre. Il y a là intrusion du cannabis dans votre propre intimité. Ici donc vous pouvez agir.

Si vous souhaitez en discutez davantage, vous pouvez nous appeler au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h). Vous pouvez également trouvez sur notre site Internet, rubrique **Adresse utiles,** les coordonnées d'une structure proche de chez vous afin de rencontrer des professionnels de manière confidentielle et gratuite.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA LA STATION DE L'APLEAT-ACEP

10 Bis Boulevard Rocheplatte
45000 ORLEANS

Tél : 02 38 42 22 01
Site web : www.apleat-acep.com
Permanence téléphonique : Permanences téléphoniques de 14h à 18h du lundi au vendredi. Mercredi 10-13h et 14-18h.
Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h. Mercredi de 10-13 et 14-18h. Consultations parents sur rendez-vous le mardi de 17h30 à 19h
COVID -19 : Mise à jour JANVIER 2022: le pass vaccinal n'est pas exigé

Voir la fiche détaillée